



SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780

INTEMPORELLEMENT
MODERNE

RAPPORT ANNUEL 2020





Sommaire

4-5	EXTRAIT DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT
6	LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE
7	Près de 2 500 lits et places
8	LES FAITS MARQUANTS 2020
9	L'épreuve de la Covid-19
10	Plan 2024 du projet associatif : de nouvelles ambitions
11	La modernisation du système d'information
12	Développement, partenariats, rapprochements
13	Reconversion du foyer Marjolin
14-15	Un projet d'habitat partagé à Levallois-Perret
16	240 ans : une nouvelle identité visuelle
17	Communication : une architecture de marque
18-19	Communication : de nouveaux outils
20-21	Communication : les relations publiques
22	L'ANNÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS
23-24	Personnes en situation de handicap
25	Femmes en difficulté, avec ou sans enfants
26-27	Personnes âgées dépendantes ou autonomes
28	Enfants et adolescents à protéger
29-31	Santé, foyers et logements à vocation sociale
32	RESSOURCES HUMAINES ET GESTION
33-34	Éléments de ressources humaines 2020
34-36	Repères de gestion 2020
37	Une association patrimoniale
38	LA VIE DE L'ASSOCIATION
39	Une assemblée générale à huis clos le 25 juin 2020
39	La disparition de grands serviteurs de l'association
40	La dynamique associative
41	Un comité d'administration de 22 membres
42	L'ASSOCIATION, HISTOIRE & MISSION
43	Une association qui accueille les plus fragiles



RAPPORT MORAL



LOUIS DE MONTFERRAND
PRÉSIDENT

Chers membres de la Société Philanthropique, l'année 2020 restera dans nos mémoires comme l'année où le monde s'est redécouvert vulnérable. L'épidémie de la Covid19 s'est répandue partout en quelques semaines sans que nous y soyons préparés. Les lieux de vie collectifs ont été particulièrement touchés. Beaucoup des établissements de la Société Philanthropique ont vécu des moments de terrible inquiétude et de grandes tensions. Je veux ici rendre hommage aux cadres et aux salariés de l'association pour avoir courageusement fait face à toutes les difficultés et avoir veillé du mieux qu'ils pouvaient, à la protection physique et au soutien moral des personnes accompagnées dont ils avaient la responsabilité. Je veux également me souvenir des trente-trois résidents de nos résidences de personnes âgées qui ont été emportés par la maladie, et assurer leurs familles dans le deuil de notre compassion.

Tant de certitudes ont été balayées par cet incroyable événement ! Notre association qui s'est adaptée au jour le jour à tous les défis d'un quotidien imprévisible n'est plus tout à fait la même. Une fois de plus, comme après tant d'autres grands bouleversements de l'Histoire, elle repart de l'avant, plus réfléchie et plus forte.

Le Projet Associatif, approuvé lors de l'Assemblée Générale de juin 2020, se révèle un cadre efficace pour de nouveaux développements. Des projets très concrets de construction de nouveaux établissements sont en discussion avec plusieurs des mairies partenaires de l'Association. La demande du permis de construire d'un bâtiment de 68 logements dans le parc de la Résidence Gref-fulhe à Levallois a été déposée. Il est à l'image des grands axes de progrès sur lesquels nous travaillons : habitat inclusif, mixité des publics, logement des adultes en situation de handicap, accompagnement des femmes en difficulté...

Ce rapport annuel de l'année 2020, qui vous est destiné, renouvelle les formes de présentation de l'Association à l'image de ses engagements : efficaces, fidèles à son histoire mais engagés auprès des personnes vulnérables du temps présent.

Veuillez croire, chers membres de la Société Philanthropique, à l'engagement dévoué et déterminé de votre comité d'administration.

Extrait du rapport moral prononcé par Louis de Montferrand le 3 juin 2021, à Paris 7ème.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE
FONDÉE À PARIS EN 1780
SIÈGE SOCIAL

15

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

Près de 2 500 lits et places

Aujourd'hui, la Société Philanthropique propose 2490 places pour des publics en difficultés sanitaires ou sociales, ou du fait d'une vulnérabilité particulière, temporaire ou chronique, dans ses 26 établissements et services.



Personnes handicapées
413 places (16,6%)



Femmes en difficulté
366 places (14,7%)



Personnes âgées
504 places (20,2%)



**Enfants et adolescents
à protéger**
30 places (1,2%)



Santé et logement
1 177 places (47,3%)



L'épreuve de la Covid-19

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire sans précédent de la pandémie virale de la COVID 19. L'Etat d'urgence sanitaire et les décisions de confiner la population au printemps et à l'automne 2020 ont impacté fortement les activités de l'association.

En mars 2020, après à la sidération du moment, dans les établissements de l'association, l'objectif commun a été la protection de tous, la continuité de l'activité, la recherche d'équipements de protection individuels, de produits désinfectants, le renfort en moyens humains, la création de cellules de crise dans les établissements et au siège social, d'espaces de paroles pour gérer l'angoisse, l'organisation du dépistage et le lien permanent avec les autorités. Le mot d'ordre à l'association était « Confinés mais pas isolés ».

Un grand élan de solidarité

L'association a été très fortement touchée. 237 personnes accompagnées et 178 salariés de l'association ont été confirmés malades du covid 19 à un moment ou un autre de l'année. Malgré toutes les incertitudes, les professionnels se sont mobilisés face à cette situation inédite avec un engagement fort, démontrant leur capacité à faire face, au prix d'une énergie considérable, en faisant preuve de solidarité et d'inventions et avec la fierté d'avoir fait bloc ensemble.

Ainsi pendant la crise sanitaire, les équipes ont bousculé leurs habitudes et se sont adaptées. Elles ont dépassé leurs propres craintes pour assurer la sérénité de l'accompagnement en conjuguant nécessaire distanciation physique et vie sociale et en apportant des repères quotidiens aux personnes accompagnées.

Localement des initiatives ont permis de s'adapter aux besoins des personnes accueillies : soutien des jeunes à domicile, création d'unités spécifiques Covid dans de nombreux établissements dont l'Hôpital et les EHPAD, et d'internat pour les cas complexes de jeunes en situation de handicap, recours à la télé-médecine... Des pratiques d'hygiène renforcées ont été mises en place partout. Dans un grand élan de solidarité, les équipes et des volontaires ont confectionné du matériel de protection individuelle pour pallier le manque d'équipements dans un premier temps. Les formes d'organisation au travail se sont modifiées également : télétravail, travail en réseau avec les partenaires de proximité et les élus, recours

à des équipes mobiles (hygiène, gériatrie...), mutualisation des équipes entre établissements, travail en roulement, aménagement des horaires, visio-conférences, soutien de grandes entreprises (Natixis, Crédit Foncier, Michelin, Allianz, Saint-Gobain...) et de bénévoles...

Accélérateur de la mise en réseau avec les partenaires et les pouvoirs publics, la crise a révélé la capacité à faire différemment, en particulier en matière de coopération entre les structures médico-sociales et les hôpitaux sur leurs territoires et a révélé également de belles solidarités locales.



Equipe de la résidence Guttierrez de Estrada - Brunoy

Sentiment d'appartenance renforcé

La nécessité de se « serrer les coudes » a renforcé les liens entre l'équipe du siège et les établissements. La communication vis-à-vis des salariés s'est concrétisée par des courriers adressés régulièrement aux salariés par le Président et/ou le Directeur général pendant la crise sanitaire, leur rappelant que l'association restait mobilisée durant cette période exceptionnelle.

Un rendez-vous quotidien d'échange informel sur Teams, baptisé « Tea-time », a été instauré au premier semestre, à l'intention des directeurs d'établissements et des membres de la cellule de crise. Un groupe d'échange entre cadres intermédiaires s'est réuni à plusieurs reprises sur Teams également.

Le bureau de l'association s'est réuni chaque semaine, par visio-conférence de mars à mai. Le comité social et économique (CSE) a été pleinement associé également par des réunions très fréquentes. Les établissements ont chacun, mis en œuvre une communication régulière, lors du confinement, en direction des familles.

Dans le contexte de la crise Covid 19, la cohésion d'équipe, la solidarité et le sentiment d'appartenance à l'association ont été renforcés.

Plan 2024 du projet associatif : de nouvelles ambitions

Après avoir réuni des groupes de réflexion intégrant administrateurs, directeurs, chefs de service, et membres du siège social, sur le projet associatif fin 2019-début 2020, les administrateurs se sont retrouvés en séminaire début mars 2020 pour arrêter les grandes orientations stratégiques de l'association pour les prochaines années. L'Assemblée Générale du 25 juin 2020 a adopté ces choix et les directeurs ont tenu un séminaire du 10 au 12 septembre pour traiter de la mise en œuvre de

ce plan 2024 du projet associatif et du management.

Trois grandes orientations

L'association souhaite pour l'avenir concentrer ses efforts de développement de solutions nouvelles, principalement, mais sans que cela soit exclusif, pour les personnes handicapées et les femmes en difficultés. Trois grandes orientations guident ainsi les actions pour les prochaines années :

1 Augmenter la capacité d'accueil de 500 places pour répondre aux attentes nouvelles des personnes fragiles, notamment grâce à des partenariats avec d'autres structures sociales et médico-sociales et en diversifiant l'offre, en particulier en matière d'habitat inclusif.

2 Toujours améliorer l'accompagnement des personnes vulnérables, raison d'être de la Société Philanthropique. Pour leur garantir un accompagnement bientraitant, le déploiement de leur autonomie et de leurs projets, l'association doit toujours être à l'écoute des personnes, favoriser leur participation et réinterroger ses pratiques pour répondre de la manière la plus adaptée possible à l'évolution des besoins de la société.

3 Renforcer la qualité de vie au travail de ses salariés, en favorisant leur intégration, en reconnaissant leur engagement, en assurant leur sécurité au travail, en leur permettant d'interroger et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles, en leur procurant des cadres de travail agréables et chaleureux ainsi qu'une formation professionnelle continue de qualité.



Séminaire des administrateurs de mars 2020.

Modernisation du système d'information et RGPD

L'association a décidé d'engager un vaste plan de construction d'un système global d'information de la Société Philanthropique sur la période 2020-2022. Au-delà du Plan d'Amélioration d'Urgence opéré en 2020, la gouvernance du projet a travaillé à la construction d'un Système d'Information (SI) cible.

La réhabilitation du SI passe par des aspects infrastructure (parc, réseau, messagerie, déploiement d'Office 365), par une politique de sécurité ainsi que par la construction et le pilotage du système. Les enjeux sécuritaires

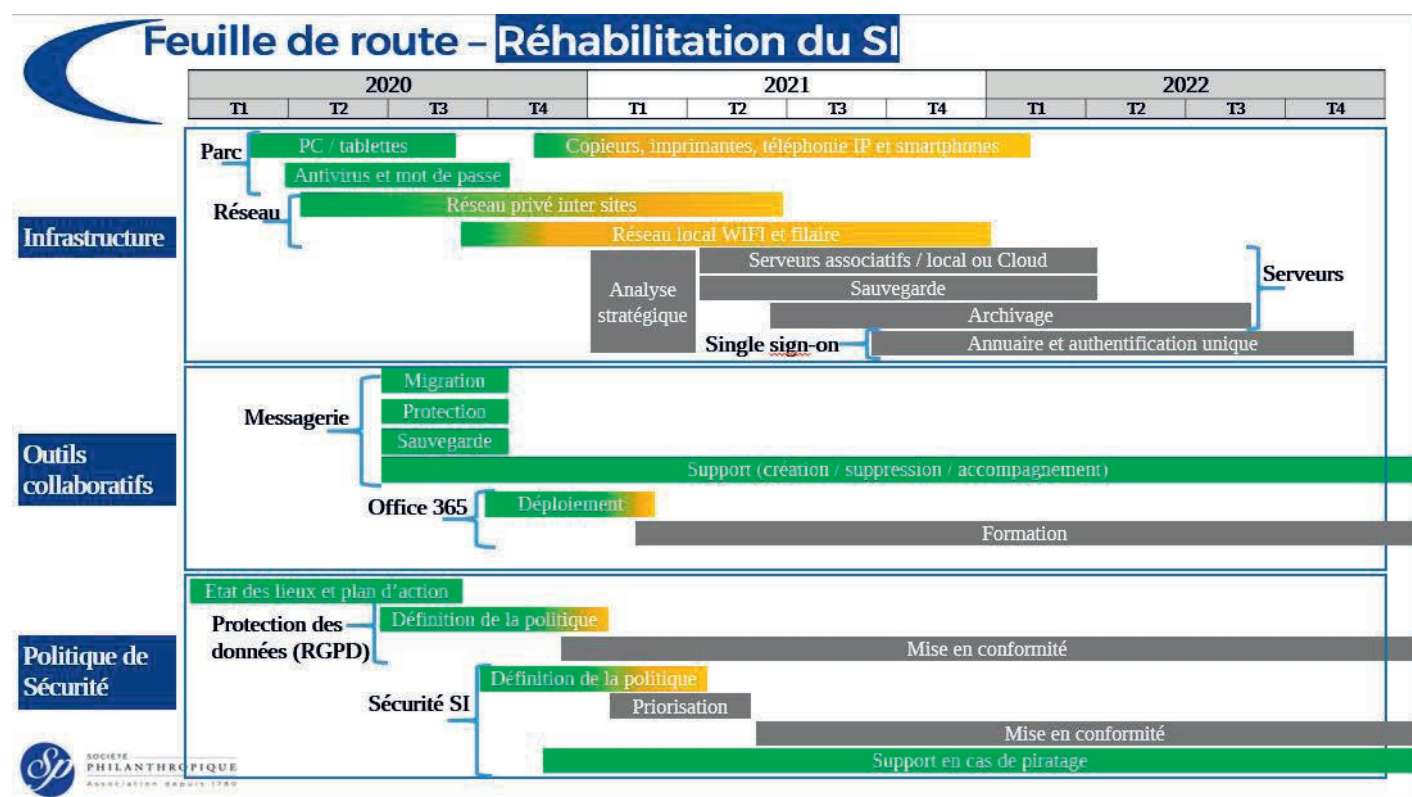
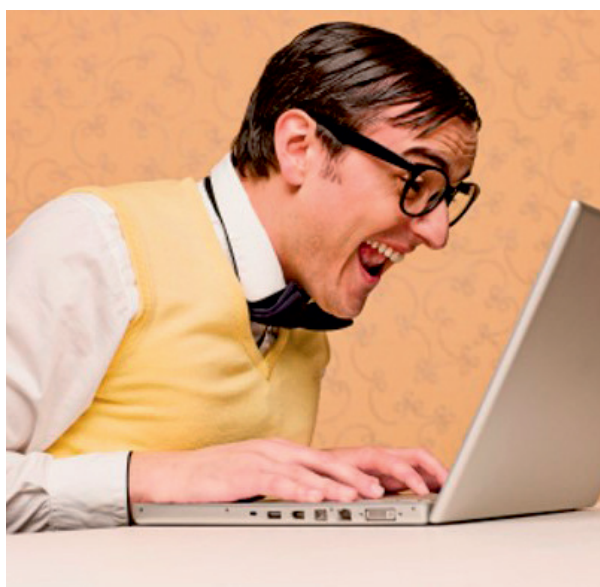
concernent la protection des données personnelles, la sécurisation des accès et la formation des salariés à la culture digitale.

Ce travail a débuté en 2020 par des audits et des contacts avec des prestataires. Le déploiement du système va se faire sur plusieurs années.

Audits et plans d'action

Par ailleurs, des audits et des plans d'actions se sont déployés tout au long de l'année afin de garantir la protection des données à caractère personnel dans

l'association en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD).



Développement, partenariats, rapprochements

Dans le droit fil des ambitions du projet associatif, l'année 2020 a été riche en échanges sur le sujet du développement de l'association, que ce soit par extension d'activités ou rapprochement inter-associatifs.

Rencontres et appels à projets

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec des acteurs associatifs, les pouvoirs publics, des représentants des administrations ou des élus, ainsi qu'avec des bailleurs sociaux.

L'association a par ailleurs continué à répondre à des appels à projets (AAP) de l'ARS et des conseils départementaux. Une réponse à un appel à projet a été faite en partenariat étroit

avec une association partenaire, occasion de consolider des liens avec d'autres associations pour la création d'un établissement non médicalisé et d'une antenne d'un SAMSAH sur le site de la résidence Guttierrez de Estrada à Brunoy et une autre pour la création d'un même type de plateforme à Drancy (réponse attendue en 2021).

Des échanges avec plusieurs mairies

Des échanges avec les mairies de Drancy, Bailly, Brunoy, Sannois, Levallois, Paris 18ème et Courbevoie ont ainsi été inscrites à l'agenda du président et du directeur général cette année.



Vue du projet AAP 91, à Guttierrez de Estrada (Brunoy)



Vue du projet AAP 93, à l'IME Ladoucette (Drancy)

La reconversion du foyer Marjolin

Le Centre d'Hébergement et de Stabilisation (CHS), qui accueille des femmes en grande précarité sociale a débuté son activité sur le site du foyer d'Etudiants et jeunes actifs Marjolin, au 37 rue Eugène Carrière, Paris 18ème fin 2019. Un an après, en novembre 2020, les équipes et les résidentes du CHS ont déménagé sur le site définitif de la rue Georgette Agutte (Paris 18ème). Des travaux d'aménagement y ont été réalisés toute l'année 2020 pour les accueillir.

Un nouveau projet

Désormais vide, le foyer Marjolin va faire l'objet de quelques travaux et des discussions sont en cours, en particulier avec les services de la mairie de Paris, pour le mettre à disposition d'un nouveau projet concernant l'accueil de femmes et d'enfants relevant tant des disposi-

tifs de précarité que de la protection de l'enfance.

Des rencontres avec plusieurs associations se poursuivent mais, d'ores-et-déjà, deux projets, nés de ces rencontres ont un impact en 2021 (voir encadrés ci-dessous).

Un mandat de gestion de 6 mois à compter de janvier 2021, pouvant aller jusqu'à un traité de fusion, a été signé avec l'association ALCA (Association Lions Courbevoie Alzheimer). Il concerne l'accueil de jour, « la Buissonnière » qui gère 13 places pour personnes ayant des troubles de type Alzheimer, à Courbevoie.

La location partielle du foyer Marjolin (Paris 18ème) a été accordée pendant un an et demi à une association du secteur de la protection de l'enfance, le Comité Parisien, le temps pour cette dernière de réaliser des travaux de mise aux normes sur un de ses sites, dans le 6ème arrondissement.



La façade du Foyer Marjolin, rue Eugène Carrière à Paris 18ème

Un projet d'habitat partagé à Levallois-Perret

En juillet 2020, un jury a désigné un groupement d'architecte-entreprise, le groupement Foucras-Legendre parmi 10 propositions, pour réaliser la construction d'un bâtiment à Levallois-Perret permettant d'accueillir une soixantaine de logements avec une mixité de publics. Il s'agit du projet "G2".

Plusieurs publics différents

Ce site regroupera ainsi une résidence accueil pour des personnes en situation de handicap psychique, deux Maisons Harmonia pour personnes autistes ou déficientes mentales, une résidence accueil pour familles monoparentales, des chambres d'étudiants et des logements dits « libres ».

Une crèche, gérée par un partenaire extérieur, complètera ce dispositif, lui-même inscrit dans un environnement qui accueille déjà des personnes âgées.



Un permis de construire a été déposé en janvier 2021 et les travaux pourraient débuter à l'automne 2021 pour que les logements soient disponibles au printemps 2023.



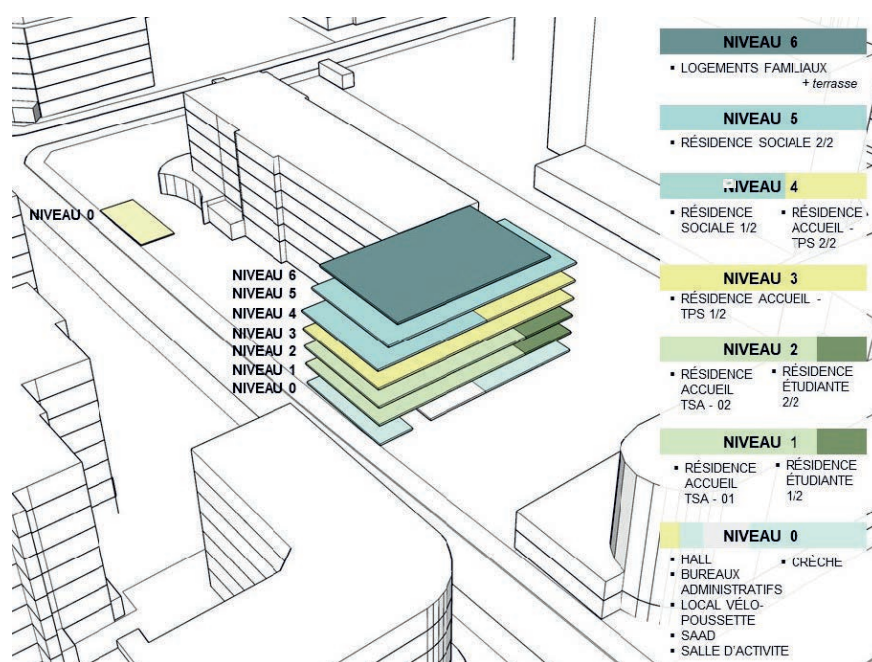
Présentation du projet G2, par Marie-Odile Foucras, architecte, à la Résidence Greffulhe en mars 2021

Une convention avec Maison Pour la Vie

Une convention a été signée en mars 2020 pour renforcer le partenariat avec l'association Maisons Pour la Vie (MPLV), association dont l'objectif est de créer des maisons d'accueil pour des

personnes souffrant d'un handicap mental et/ou de troubles du spectre autistique. Elle couvre le partenariat entre les deux associations dans le cadre du fonctionnement de la Maison Harmonia -Pascale de Dinechin, à Levallois-Perret (92).

Le projet "G2"



Page de gauge et ci-dessus, vues du projet G2, à la Résidence Greffulhe (Levallois-Perret)

240 ans : une nouvelle identité visuelle

Une page importante a été tournée en 2020 en matière de communication à l'occasion des 240 ans de l'association (1780-2020) : le renoncement au logo historique de l'association et la création d'une nouvelle identité visuelle avec un nouveau logo et l'élaboration d'une charte graphique pour l'ensemble des sites de l'association.

Un monogramme

Le nouveau logo choisi est constitué du monogramme SP, du nom Société Philanthropique et de la « base line » Association depuis 1780.

Il a été conçu comme la synthèse de la raison sociale de l'association et le symbole de son identité. A l'occasion de ce changement de logo, les noms de certains établissements ont été revu afin de les harmoniser avec cette nouvelle identité visuelle.





Le vote sur les projets de nouveau logo lors du séminaire des administrateurs, en mars 2020.



Communication : de nouveaux outils

En matière de communication digitale, le site Internet associatif a été remodelé et des actualités sont désormais publiées très régulièrement dans une newsletter associative. La fréquentation du site a doublé en un an. L'association s'est positionnée sur le réseau social LinkedIn en 2020, en particulier pour relayer les appels à recrutement pour pallier les manques de professionnels pendant la crise puis régulièrement pour les offres d'emploi habituelles.

Une messagerie unique

Une messagerie électronique à format unique pour tous les établissements s'est mise en place à compter de septembre 2020 permettant de mieux communiquer et de mieux identifier l'appartenance à l'association et pas seule-

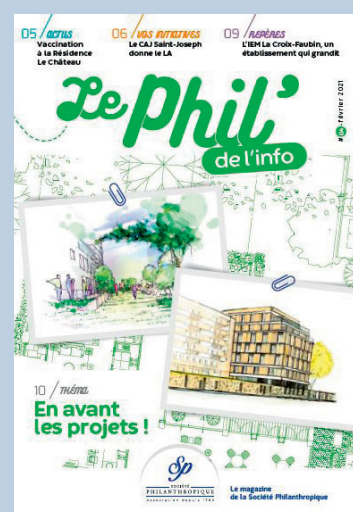
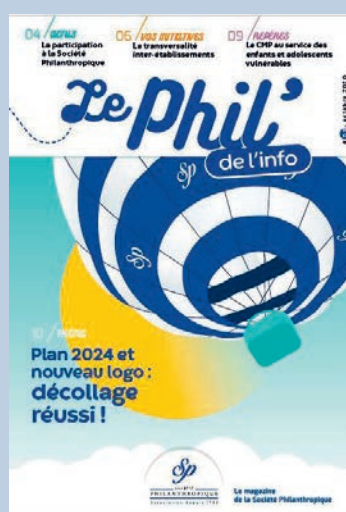
ment à un établissement.

Le Phil' de l'info

Une nouveauté importante est à mentionner sur le plan de la communication interne : la création d'un magazine de l'association dénommé "Le Phil' de l'info", diffusé auprès de tous les salariés. Trois fois par an, ce journal traite des actualités, des initiatives des établissements, donne des repères pour mieux les connaître et dégage un thème spécifique à chaque numéro.

Ainsi en 2020, le premier numéro en janvier a traité de l'histoire de l'association (1780-2020), le second de la mobilisation face au Covid-19 avant de traiter du décollage réussi du Plan 2024 du projet associatif et du nouveau logo dans le troisième numéro.

@philanthropique.asso.fr



La revue de presse

Plusieurs articles ont été consacrés à l'association : par le journal Direction(s) avec un dossier en mars 2020 sur la gestion de la crise par les associations du secteur social

et médico-social, par le Magazine de la santé (France 3) du 21/04 et la revue ASH (Actualités Sociales Hebdomadaires) sur les unités temporaires mises en place au sein de l'IME Ladoucette et l'évo-

lution des pratiques professionnelles pendant et après le confinement, et par Bailly Infos sur la visite de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat, à l'IEM le Château de Bailly.

Clichy Actu

CHAGALL/GOÛIN 29

UNE BÉNÉVOLE HEUREUSE À L'HÔPITAL GOÛIN

Brigitte est une femme active. Il y a 2 ans, elle a rejoint l'équipe des bénévoles qui, chaque jour, se rendent à l'hôpital Goûin de Clichy pour apporter présence, écoute et réconfort aux personnes gravement malades. Elle y passe quelques heures le mercredi après-midi.

Recrutée, formée, suivie par l'association des Petits Frères des Pauvres, Brigitte aime profondément son bénévolat. Elle raconte : « Ce jour-là, je frappe à la porte de la chambre d'hôte. Assise au bord du lit, elle me tourne le dos. Je m'avançant pour me tenir en face d'elle. Elle me reconnaît. « Regardez-moi, dit-elle, je suis brisée de partout et très fatiguée. » J'hésite : rester ou partir ? Je crois lire dans son regard quelque chose qui me décide à rester. Je m'assois près d'elle, et demeure silencieuse. C'est elle qui, après un moment, prend la parole : « Vous savez, les médecins m'ont dit que je n'en avais plus pour très longtemps. Ça m'a sauté au cou. Je ne préfère connaître la vérité. » Et l'été me parle de sa maladie, comment elle l'a acceptée et comment son mal a évolué. »



À droite, Brigitte, bénévole de l'association des Petits Frères des Pauvres

ÉCOUTER LES MALADES TOUT EN RESPECTANT LEUR INTIMITÉ

Je vais ensuite saluer madame C., qui l'a déjà vue deux fois sans aller bien loin dans l'échange : « peu bavarde, pudique, timide peut-être. Quand j'entre, son fils et sa fille s'approchent à partir : « C'est sympa à vous d'être là. Nous, nous devons partir et on ne savait pas comment laisser Maman seule, alors qu'on vient de passer un moment très... » Sa fille ne termine pas sa phrase. Elle se penche sur la malade, l'embrasse et sort, suivie par son frère. Je m'assois avec madame C. Je perçois qu'elle vient de vivre quelque chose d'important. Quel ? Je ne sais pas. Et j'ai pas le savoir. Je ne suis là que pour être avec elle à cet instant. »

DONNER DE SON TEMPS EST TELLEMENT VALOIRANT

Et c'est ainsi chaque semaine, quand je vais passer un bout d'après-midi à Goûin. J'y croise des personnes vivantes, riches de souvenirs, parfois de projets. Je ne guéris personne, mais je suis là, présente et attentive. Je ne mesure pas précisément ce que je leur apporte. Vous qui avez lucioles, si vous aimez la simplicité d'une rencontre, la tendresse d'un regard, la surprise d'une confidence, ce bénévolat d'accompagnement est pour vous. Je ne nécessite aucune qualification particulière, hormis la joie de l'écoute et quelques heures par semaine. Des malades, leurs proches, leurs soignants comptent sur vous. ■



DÎNER-SPECTACLE DE NOËL

L'association des Petits Frères des Pauvres organise chaque année un dîner-spectacle de Noël à 35 euros. Le dîner est servi par des bénévoles et les spectacles sont donnés par des bénévoles. Les recettes des Petits Frères des Pauvres accompagnent aussi des personnes âgées, isolées, etc.

06 79 79 90 07 - barbeles.accumulades@petitsfreresdespauvres.fr
Hôpital Goûin
2, rue Gaston Paymal
Tél. 01 41 06 81 00

CLICHYACTUS - FÉVRIER 2020 - 849

BAILLY infos

N°238
NOVEMBRE / DÉCEMBRE
2020



REPORTAGE

Actualités Sociales Hebdomadaires

IME DE DRANCY

Quand l'ouverture fait soin

Pour soulager les familles durant le confinement, l'institut médico-éducatif de Drancy, en Seine-Saint-Denis, a improvisé un internat et un accueil de répit. Non seulement l'expérience se poursuit mais elle va se développer à la demande des professionnels et des jeunes car elle a permis de décloisonner les pratiques et de créer plus d'échanges.

« C'EST PASSE SUPER, AVEC DES JEUNES QU'ON NE CONNAISSAIT PAS ! » Les paroles de Joëlle, une jeune femme de 21 ans, ont été très appréciées par les professionnels et les jeunes car elle a permis de décloisonner les pratiques et de créer plus d'échanges.



Joëlle Perrot, élève de l'IME Ladoucette, à Drancy

« Les jeunes ont été très accueillis de façon permanente avec des autres jeunes de la structure », pour trois d'entre eux, d'autres services en lien avec le département. Dans cet établissement du réseau de la Société philanthropique - le plus important IME du département, qui accueille 110 jeunes de 14 à 23 ans atteints de déficience intellectuelle - deux dispositifs spécifiques ont vu le jour pendant la crise sanitaire. Pour répondre aux besoins des familles et des jeunes en grande difficulté, une structure a été mise en place : l'internat. « On a ouvert l'accueil sur 72 lits et un accueil de répit, avec la soutien de l'agence régionale de santé (ARS). On expérimente à la demande des professionnels, on est plus mélangés, par exemple

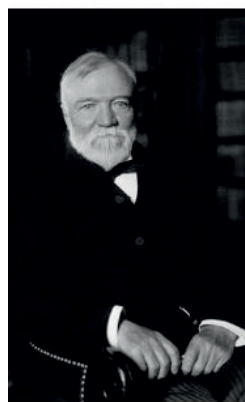
S'ÉTOUR

18

Journal du Mouvement Up

La petite histoire de la philanthropie

Mécènes et philanthropes s'engagent de plus en plus pour apporter des réponses aux enjeux sociaux de notre temps. Une tradition qui remonte au siècle des Lumières.



« La société philanthropique de Paris est née en 1780. Elle rassemble à l'époque des notables aisés, hauts fonctionnaires ou aristocrates, inspirés par l'humanisme des philosophes des Lumières, qui souhaitent agir au service des plus pauvres », rappelle Louis de Montferand, actuel président de la Société philanthropique de Paris, association pionnière du logement à vocation sociale en France, qui compte aujourd'hui 2 500 logements dans la capitale. Pendant plus de deux siècles, cette association a créé des dispensaires et des logements à Paris, pour répondre aux défis sociaux que l'Eglise ou l'Etat, en fonction des époques, n'ont pas réussi à résoudre. « Pour ces philanthropes du 18^e siècle, il ne s'agit plus de traiter les symptômes de la pauvreté, mais bien de traiter ses causes », souligne Arthur Gaudier, chercheur et délégué général de la chaîne Philanthropie à l'ESS Business School. La philanthropie est l'une des idées phares de la Révolution française, et va perdurer à travers l'histoire. Entre 1804 et 1820, une élite progressiste composée de médecins, d'industriels, de banquiers ou de parlementaires, va ainsi s'engager à soutenir financièrement l'accès à l'éducation et à la santé des populations vulnérables. La philanthropie devient ainsi une pratique concrète, un mouvement social et politique d'une élite réformatrice, laïque et libérale. « La philanthropie s'affranchit de la charité chrétienne par la recherche d'autonomie pour les bénéficiaires, et le désir de participer au débat public », poursuit Arthur Gaudier.

Communication : les relations publiques



La Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, Sophie Cluzel, a visité l'IEM le Château de Bailly le 4 septembre 2020 en présence du président, du directeur général et de l'équipe de l'établissement animée par le directeur, Marc Devaux.





Le 30 janvier 2020, les nouveaux locaux du Sessad L'Escabelle à Drancy ont été inaugurés en présence de Mme Aude Lagarde, maire de Drancy.



Le président de la République a invité le directeur de la résidence Zemgor (Cormeilles-en-Parisis) à assister au défilé du 14 juillet 2020 dans le cadre de la reconnaissance de la Nation aux soignants lors de la crise COVID-19. Murielle Henry, ici avec Olivier Véran, ministre de la Santé.



L'ANNÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Personnes en situation de handicap

Sept structures de l'association proposent des solutions à des personnes en situation de handicap : deux établissements dans le champ du handicap moteur et cinq structures pour des personnes en situation de handicap mental ou psychique, soit un total de 413 places en Ile de France.



Elles offrent des dispositifs d'accueil de jour, d'externat, d'internat, de foyer de vie ou d'habitat inclusif selon la spécificité du projet de chaque jeune ou adulte. Il convient de rajouter une unité dédiée aux personnes psychotiques vieillissantes à la résidence Zemgor dans le Val d'Oise.

Faits marquants

Les établissements pour enfants en situation de handicap ont fermé leurs activités pendant le premier confinement et les équipes ont assuré le suivi des situations à domicile.

Saint-Joseph s'implante

L'EANM Saint Joseph (Paris 20ème) est resté ouvert toute l'année et a commencé sa découverte du 20ème arrondissement après avoir quitté le 18ème en 2019. Le développement de partenariats

calisé de la Croix Faubin (Paris 11ème et 12ème), ouverte fin 2019 pour 17 jeunes adultes polyhandicapés, s'est remplie rue de Rambouillet (12ème) proposant une solution à des jeunes et à des familles qui n'en avaient pas jusqu'alors. L'établissement a affiné, sur ses différents sites, un projet de développement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) pour les jeunes en situation de handicap moteur, associés à d'autres troubles sensoriels, intellectuels, ou du compor-

sées aujourd'hui par l'intelligence artificielle (tête articulée robotisée par exemple).

L'IEM de la Croix Faubin, l'établissement de Saint Joseph, et celui du site de Drancy, ont changé de direction en 2020 dont deux par mobilité interne.

Innovations à Ladoucette

L'IME Ladoucette à Drancy, a particulièrement innové durant le premier confinement. De mars à mai 2020, les équipes ont créé un



se fait progressivement, limité par la crise sanitaire. Les équipes ont donc renforcé les ateliers en interne : théâtre, chants, photos, capoeira.... Un atelier de création musicale pour enregistrer un morceau ensemble, a réuni 12 résidents du centre d'accueil de jour une semaine en novembre.

L'unité d'accueil de jour médi-

tement. Cela vise à créer des outils notamment numériques, pour compléter et remplacer la parole ou l'écrit pour les personnes ayant une déficience dans la production ou la compréhension du langage.

Les deux établissements du champ du handicap moteur (Bailly et Croix Faubin) travaillent sur les innovations technologiques propo-

accueil en internat pour 12 jeunes qui rencontraient des situations particulièrement complexes à domicile alors que la plupart des IME avait fermé. D'avril à juillet, l'IME a aussi ouvert un internat de répit pour soulager les familles en difficultés. Cet accueil de 4 jeunes simultanément pour des périodes de 5 jours a concerné 25 jeunes au total. ➤

Institut d'Education Motrice le château de Bailly

Bailly (78)

113 enfants de 3 à 15 ans : internat 45 places, semi-internat : 68 places. Soins, rééducation, scolarité adaptée et éducation spécialisée pour enfants présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés.

Institut d'Education Motrice La Croix Faubin

Paris (11 et 12ème)

87 places d'externat : 70 pour jeunes de 3 à 20 ans dans plusieurs unités, et 17 places pour jeunes adultes polyhandicapés de plus de 20 ans. Soins, rééducation, scolarité adaptée et actions éducatives spécialisées pour jeunes présentant une déficience motrice ou un polyhandicap.

Institut Médico-Educatif Ladoucette

Drancy (93)

116 places pour des jeunes de 10 à 20 ans : 61 en externat, 55 places en internat. Jeunes présentant une déficience intellectuelle avec troubles associés, des troubles psychiques et des troubles du spectre autistique. Scolarisation, soins, rééducation, éducation.

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile L'Escabelle

Drancy (93)

30 places pour des jeunes de 7 à 14 ans. Jeunes porteurs de déficiences intellectuelles et scolarisés en milieu ordinaire ou en classes spécialisées. Travail en lien avec les familles et les écoles et

collèges pour maintenir l'inclusion scolaire et développer l'autonomie et la socialisation.

Etablissement d'accueil non médicalisé Foyer de Vie Saint Joseph

Paris (20ème)

36 places pour adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique. Lieu de vie pour personnes ne pouvant pas ou plus travailler et n'ayant pu acquérir qu'une autonomie limitée mais sans nécessité de surveillance médicale constante. Activités éducatives, thérapeutiques, de vie sociale ou de loisirs.

Etablissement d'accueil non médicalisé Centre d'Accueil de Jour Saint Joseph

Paris (20ème)

24 places pour adultes en situation de handicap intellectuel et /ou psychique ne pouvant pas ou plus travailler et n'ayant pu acquérir qu'une autonomie limitée mais sans nécessité de surveillance médicale constante. Accueil de jour.

Maison Harmonia Pascale de Dinechin

Levallois (92)

7 places d'habitat inclusif pour des jeunes adultes présentant des troubles du spectre autistique et/ou des déficiences intellectuelles. Ils sont accompagnés par un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

**Etablissements
et services**

➤ Ces solutions pragmatiques ont été portées par des équipes très motivées en réaction aux difficultés des jeunes adolescents et des familles. L'organisation de l'IME a également été profondément modifiée à la rentrée de septembre en adoptant une répartition des jeunes par tranches d'âges quelque soit leur pathologie, pour favoriser la transversalité et les rencontres entre tous.

Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) l'Escabelle a réécrit son projet de service à l'occasion de son déménagement sur un nouveau site, toujours à Drancy, pour mieux se différencier de l'IME et être mieux connu.

Le dispositif Maison Harmonia a bénéficié pour 3 ans du financement d'un poste de responsable grâce à l'ARS et au soutien du Conseil Départemental, pour assurer la coordination du dispositif. Cette aide concourt à l'équilibre économique de ce projet d'habitat inclusif pour personnes autistes.

Enfin, dans le contexte d'une rentrée inédite du fait du COVID 19, en septembre 2020, Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées a visité l'IME de Bailly, et un jardin sensoriel pour les jeunes y a été inauguré en lien avec la Fédération Française de Tennis.



Des jeunes de l'IME le Château de Bailly (Yvelines)

Femmes en difficultés

Cinq dispositifs de l'association accueillent des femmes en difficultés avec ou sans enfants. Ils assurent hébergement et accompagnement à la réinsertion sociale dans des bâtiments collectifs ou dans des appartements « en ville ». Cela représente 366 places dont une soixantaine pour accueillir des enfants en bas âge en crèches.



Faits marquants

L'événement marquant en 2020 concernant la protection des femmes est, sans conteste, l'ouverture du Centre d'Hébergement et de Stabilisation (CHS) et de l'Espace Solidarité Insertion (ESI) à Paris 18ème. Cela a permis d'abriter 117 femmes à la rue à Paris, et de recevoir, en journée à l'ESI, des femmes en situation d'errance avec leurs enfants.

Se reposer, se reconstruire

Ces femmes, souvent victimes de violences conjugales, ont pu trouver un toit et une structure d'aide pour se reposer et se reconstruire. Ces problématiques de violences infra-familiales se retrouvent également au centre maternel de la MME, à la villa Excelsior et au CHRS (qui ne reçoit que des femmes), et les équipes travaillent sur cette thématique afin de les protéger au mieux ainsi que leurs enfants. De plus en plus, la parti-

cularité de parents ayant connu un parcours de protection de l'enfance est identifiée et accompagnée. Par ailleurs, on constate un allongement des séjours et une tendance au vieillissement des personnes accompagnées.

Le foyer Marjolin qui avait accueilli la nouvelle activité CHS-ESI en 2019, est désormais disponible.



La crèche de la MME (Paris 18ème)

L'association envisage de le louer partiellement à une autre association (cf. p.13) et réfléchit avec les services de la ville de Paris, à un projet d'accueil de femmes isolées en grande précarité à Paris.

Ce sujet a été au cœur des visites du maire du 18ème arrondissement à la Maison de la Mère et de l'Enfant (MME) et de ceux de deux députés en décembre 2020 au Centre d'Hébergement et de Stabilisation (CHS). Dans ces établissements, on observe :

- un allongement des accompagnements, du fait notamment de situations administratives irrégulières, de problématiques psychiques ou de difficultés à trouver des logements abordables. Par ailleurs, la crise Covid a ralenti le mouvement des entrées-sorties.
- Une tendance au vieillissement des personnes accueillies est aussi constatée. Néanmoins, les équipes parviennent de plus en plus à les accompagner vers un logement autonome, en particulier grâce à un partenariat avec les logements à vocation sociale de l'association.

Maison de la Mère et de l'Enfant

Paris (18ème)

33 places femmes isolées avec enfant de moins de 3 ans et 30 berceaux. Séjour d'un an en moyenne.

Centre parents-enfants Villa Excelsior

Cannes (06)

78 places pour 28 familles,

une crèche. Parents isolés avec enfants de moins de 6 ans et femmes enceintes. Séjour de 6 mois renouvelable une fois.

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Mérice

68 places. Femmes isolées en difficulté sociale. Séjour de 6 mois renouvelable une fois

Centre d'Hébergement et de Stabilisation (CHS) et Espace Solidarité Insertion (ESI)

Paris (18ème)

117 places en CHS pour femmes seules et femmes enceintes en situation de grande précarité et de rue, plus 40 places en ESI (pour

femmes et enfants), temps de répit en accueil de jour pour personnes en situation d'errance.

**Etablissements
et services**

Personnes âgées

Cinq structures de l'association proposent 516 places pour l'accueil de personnes âgées, dépendantes ou autonomes, en Ehpad ou en résidence autonomie. Deux accueils de jour et de répit complète cet accompagnement.



Faits marquants

Le secteur des personnes âgées a été particulièrement impacté par la crise sanitaire en 2020. Les résidences Zemgor et Greffulhe ont été touchées lors du premier confinement. Les autres sites l'ont été fin 2020 ou début 2021. A la résidence Zemgor plus de la moitié des résidents ont eu la COVID, la plupart en ayant guéris. On n'a pas noté de surmortalité par rapport aux années précédentes. Les équipes ont fait face avec un grand professionnalisme.

Mobilisation face au Covid

Sur l'ensemble des sites, la mobilisation de tous a été essentielle pour contenir l'épidémie, que ce soit

ainsi renforcé. En se pérennisant, cette coopération permettra de rendre plus fluide le fonctionnement entre tous les acteurs de la filière gériatrique ainsi qu'avec ceux du domicile (par exemple, en lien avec la plate-forme d'accompagnement et de répit « La Maison de l'Entraide » adossée à la résidence Zemgor).

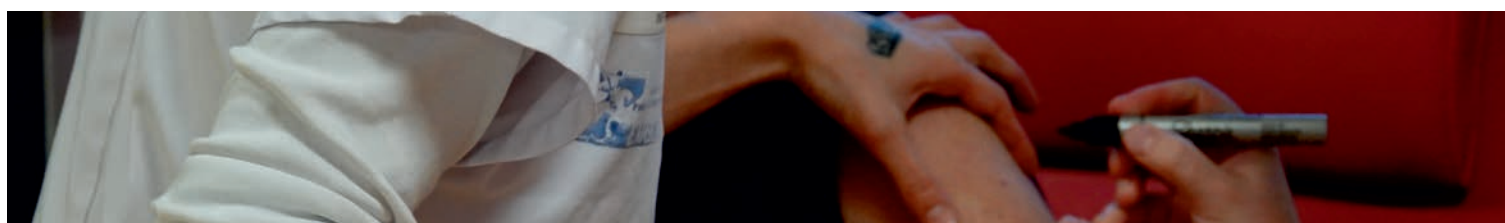
Les admissions ont été suspendues pendant les périodes de confinement dans l'ensemble des sites et les nouvelles demandes d'admissions n'ont pas encore repris leur rythme antérieur à la crise.

L'hébergement temporaire fonctionne à la résidence le Château

Le projet d'établissement 2020-2024 de la résidence le Château à Châteauneuf a été approuvé en juin 2020. Il porte l'ambition d'être à 5 ans, un établissement reconnu pour son expertise dans l'accompagnement et le respect des personnes âgées, ouvert sur l'extérieur, engagé dans la vie du territoire et inscrit dans une dynamique de développement et d'innovation.

Un PASA à Brunoy

A Brunoy, la construction d'une maison dans le parc, destinée à être un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) pour les résidents ayant des troubles de type Alzhei-



celle des salariés de l'association (notamment des renforts inter-établissements) mais aussi des médecins ou cadres d'autres structures orientés par l'ARS (de cliniques fermées par exemple).

Les établissements ont également bénéficié de l'aide des hôpitaux de leur territoire (équipes mobiles en particulier) et des médecins et soignants de ville, en particulier pour les résidences autonomie qui ne sont pas médicalisées.

Le réseau des partenaires s'est

et a été « testé » par la résidence Zemgor en sortie d'hospitalisation avec un dispositif expérimental initié par l'ARS pour raccourcir les séjours à l'hôpital.

Les personnes âgées en institution ont bénéficié prioritairement de la vaccination dès le début 2021 (ainsi que les professionnels qui le souhaitent). Les difficultés de recrutement de postes fixes ont perduré en 2020 en particulier pour les aides-soignantes, les aides médico-psychologique et les infirmières.

mer, s'est terminée début 2020 mais sa mise en place a dû être décalée du fait de la crise.

Enfin, des échanges ont eu lieu en cours d'année pour mettre en place à compter du 13 janvier 2021, un mandat de gestion avec l'association ALCA « Association Lions Courbevoie Alzheimer », gestionnaire du centre d'Accueil de Jour « La Buissonnière » à Courbevoie. Celui-ci est destiné à des personnes âgées en perte d'autonomie ou de capacités cognitives, qui sont toujours à domicile.



Résidence Médicalisée Zemgor
 Corneilles en Paris (95)
 220 lits et places d'EHPAD
 avec deux pôles :
 - un pôle Hébergement
 permanent de 208 lits
 comprenant un Pôle d'Ac-
 tivités et de Soins Adaptés
 (PASA) de 12 places,
 une Unité d'hébergement
 Renforcée (UHR) de 14 lits
 pour les résidents atteints
 de la maladie d'Alzheimer
 ou maladies apparentées et
 une unité pour personnes

psychotiques vieillissantes
 de 14 lits.
 - un pôle Domicile avec un
 accueil de jour de 12 places
 et une plateforme de répit
 (aide aux aidants) 81 rue
 de Saint Germain à Cor-
 neilles-en-Parisis.

**Résidence Gutierrez
 de Estrada**
 Brunoy (91)
 67 lits d'EHPAD com-
 prenant un Pôle d'Activ-
 ités et de Soins Adaptés
 (PASA) de 12 places.

Résidence Le Château
 Châteauneuf (41)
 76 lits et places d'EHPAD
 comprenant 10 places
 d'hébergement temporaire
 et 24 lits en unités de vie
 protégées pour personnes
 souffrant de la maladie
 d'Alzheimer ou maladies
 apparentées.

**Résidence Autonomie
 Marthe-André Lucas**
 Neuilly sur Seine (92)
 61 places pour des per-
 sonnes autonomes, seules

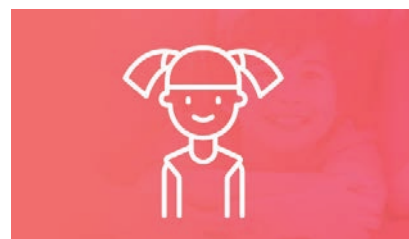
ou en couple, à partir de 65
 ans.

**Résidence Autonomie
 Greffulhe**
 Levallois Perret (92)
 92 places pour personnes
 âgées autonomes, seules
 ou en couple, à partir de
 65 ans ainsi que quelques
 étudiants et quelques
 femmes accompagnées par
 le CHRS.

**Etablissements
 et services**

Enfants et adolescents à protéger

Pour les jeunes, l'association dispose de deux lieux d'accueil : un foyer de vie pour des jeunes momentanément privés de leur lieu de vie habituel et un centre de consultations en pédo-psychiatrie pour enfants et adolescents. L'association héberge en outre 30 jeunes mineurs non accompagnés dans ses logements et foyers, en lien avec le service « Oscar Roméro » de la Fondation d'Auteuil, au titre de la protection de l'enfance.



Faits marquants

En 2020, les professionnels du Centre Médico Psychologique (CMP) ont réussi à maintenir l'activité malgré la crise sanitaire de la COVID-19 en adaptant au mieux le fonctionnement des consultations. Pendant le confinement, l'accueil des enfants et adolescents a pu être assuré pour toutes les situations d'urgence et des consultations ont été maintenues en distanciel pour le suivi régulier des patients.

De nouveaux outils et savoir-faire ont été déployés en 2020 pour la détection et le traitement des syndromes autistiques, avec une forte implication des psychologues.

Le Projet d'établissement 2019-2023 du CMP a été approuvé par le comité d'administration en février 2020. Ce Projet d'Etablissement s'appuie sur des axes stratégiques : s'ouvrir sur le territoire en développant des partenariats et diversifiant nos adresses, développer l'activité en maintenant sa richesse et son agilité, prendre en compte tous types d'enfants et d'adolescents et mettre en place une organisation qui rende possible la mise en œuvre de ces axes.

A l'Abri Temporaire d'Enfants, une directrice par intérim a assuré un remplacement de congé de maternité permettant la continuité d'une présence auprès de

jeunes enfants. L'ATE a la particularité d'accueillir des fratries et a poursuivi son implication pour une stratégie éducative cohérente pour chaque membre de la fratrie, tout en s'assurant du lien entre frères et sœurs. Le taux d'occupation a été de 102% avec des enfants ayant un âge moyen de 6 ans et demi. En accord avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, l'équipe a pu prolonger les mesures administratives et judiciaires quelques semaines après que les enfants accueillis aient quitté l'établissement, pour sécuriser et rassurer tant les enfants que les familles, afin que le retour à domicile soit réussi.

Abri Temporaire d'Enfants (ATE)

Paris (13ème).

30 places pour enfants de 3 à 11 ans en maison d'enfants à caractère social. Orientation par mesure administrative ou judiciaire au titre de la protection de l'enfance. Internat. Accueil de fratries. Scolarisation dans les écoles du quartier. Protection, éducation des enfants séparés de

leur milieu familial.

Centre Médico-Psychologique

Paris (18ème)

Accueil en consultations d'enfants et adolescents de 0 à 16 ans, orientés pour des troubles psychologiques ou psychiatriques

**Etablissements
et services**



Consultation au CMP (Paris 18ème)

Santé et logement

Implanté à Clichy, l'hôpital Goüin prend en charge des patients adultes en soins de suite et de réadaptation. Il comporte également un Centre de santé géré en partenariat avec la municipalité.

La Société Philanthropique gère par ailleurs près de 700 logements dits "à vocation sociale". Elle accueille également des étudiants et de jeunes actifs dans ses quatre foyers Parisiens.



Faits marquants

Hôpital Goüin à Clichy

La pandémie COVID-19 a sévèrement perturbé les activités de l'année 2020. L'hôpital Goüin a ouvert une unité COVID de 14 lits dès mars 2020 et converti les 16 chambres doubles en chambres simples pour limiter les contaminations. La pandémie a entraîné une mobilisation remarquable de tout le personnel.

En 2020, le taux d'occupation en hospitalisation a été inférieur au taux-cible en raison de l'impact de la conversion des chambres ainsi que des difficultés de recrutement et de fidélisation du personnel soignant en pénurie à l'échelle régionale. Le Centre de Santé Chagall-Goüin n'a pas

En 2020, malgré les aléas de la crise sanitaire, les liens se sont renforcés avec les organisations et les acteurs du territoire de santé. On peut citer la poursuite des projets avec les établissements de l'Alliance Hospitalière de l'Ouest Parisien et notamment la poursuite du projet triennal de prévention du tabagisme à l'hôpital avec de nombreuses actions pour le mois sans tabac en novembre 2020, ainsi que les travaux en réseau avec les 12 établissements SSR du REHAB,.

Un contrat-cadre avec l'AP-HP

La constitution d'une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) à l'échelle

adresseur de l'Hôpital Goüin).

Des travaux d'embellissement ou de rénovation se sont poursuivis et notamment l'acquisition d'une nouvelle table de radiologie dernière génération et la rénovation des locaux de l'imagerie médicale. Des évolutions importantes des systèmes d'information de l'hôpital ont marqué l'année 2020. Les réseaux et logiciels installés en 2019 ont été stabilisés : dossier patient informatisé pour l'hospitalisation et pour le Centre de Santé Chagall-Goüin et logiciels d'imagerie médicale. La performance des infrastructures informatiques et de la cybersécurité a été renforcée.

Par ailleurs, l'établissement a



été épargné par la pandémie avec une baisse du nombre de consultations externes et une nécessaire adaptation de l'accueil du public dans le respect des règles sanitaires. Plus de 10 000 personnes ont néanmoins bénéficié des services du centre de Santé.

de la ville avec les professionnels de santé de Clichy a été suspendue compte tenu des circonstances mais un contrat-cadre de coopération a été élaboré avec les établissements de l'AP-HP dont plus de 50 % des patients sont originaires (ce sont les premiers

poursuivi la préparation des équipes au passage à la tarification à l'activité (T2A) ainsi qu'aux travaux de certification V 2014 et a mis en œuvre le nouveau Projet d'Etablissement 2019-2023 et le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). ➤

► Logements à vocation sociale (LVS)

La crise sanitaire n'a pas épargné les immeubles de logements à vocation sociale mettant en avant les gardiens et gardiennes qui ont maintenu le contact avec les locataires et veillé au respect des mesures barrières.

Une gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) a été adoptée cette année pour la gestion des réclamations des locataires, permettant un meilleur suivi et une meilleure réactivité. Un audit sur la sécurité de logements n'ayant pas été réhabilités depuis longtemps ainsi que sur l'uniformisation des installations gaz et électricité a été mené. Il permet de décliner un plan pluri annuel d'investissement (PPI) pour la période de 2018 à 2025 et de mener des actions prioritaires, en particulier dans les logements qui sont encore sous le régime de la loi dite de 1948.

En terme de synergie avec les autres établissements de l'association, il convient de signaler le développement d'un nouveau partenariat avec le CHS Georgette Agutte (Paris 18ème) permettant de loger 13 femmes dans les immeubles de Clichy et de Clignancourt.

Foyers d'étudiants et de jeunes actifs (FEJA)

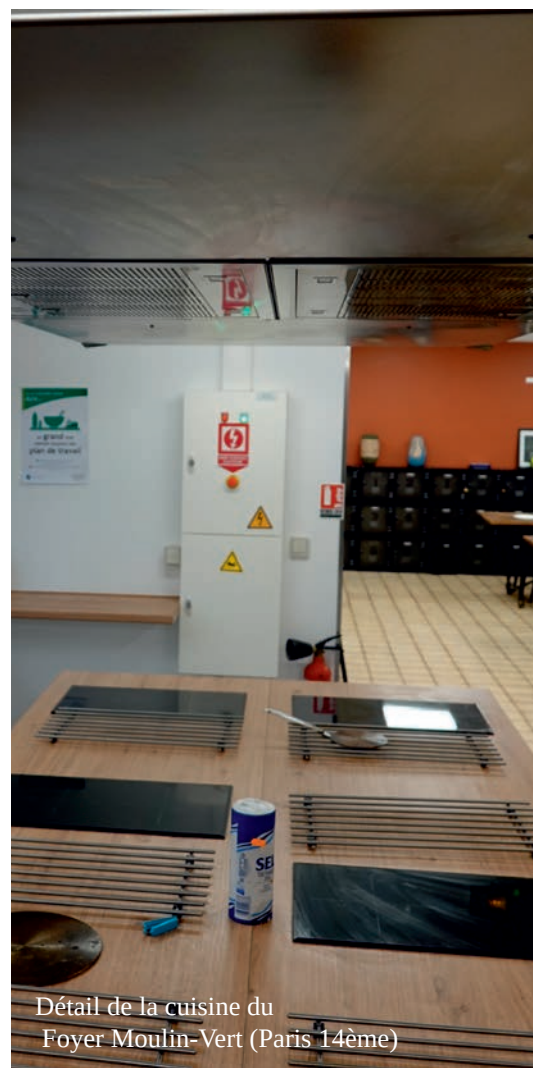
L'impact de cette année exceptionnelle sur les foyers d'étu-

dants et de jeunes actifs (FEJA) a été, d'une part, une rotation très importante par rapport aux années précédentes et d'autre part une pénurie ponctuelle de candidatures. Néanmoins, les taux d'occupation ont été tout à fait corrects, dans les trois foyers. Les équipes ont poursuivi leur démarche qualité introduisant de nouveaux outils, que ce soit la mise en place de la GMAO sur les questions d'entretien-maintenance, la création d'outils de gestion locative ou d'outils de communication (livrets d'accueil, affiches...).

Des travaux importants ont été menés dans les deux foyers du 5ème et du 14ème arrondissement, avec la rénovation complète des cuisines collectives et des espaces de convivialité. Les premiers locataires présentant un handicap sensoriel ont été accueillis en 2020 au foyer des Feuillantines dans les logements adaptés suite aux travaux liés à l'accessibilité des locaux (jeunes non voyants en particulier).

Enfin le partenariat avec les Apprentis Auteuil s'est renforcé avec la mise à disposition de plus d'hébergements pour cinq jeunes mineurs non accompagnés. Les liens inter-établissements de l'association se sont concrétisés par la mise à disposition de 15 hébergements pour les femmes accueillies au CHS Georgette Agutte à Paris 18ème.

Le foyer Marjolin, a été mis à disposition provisoirement pour créer sans délai le centre d'hébergement et de stabilisation (CHS) pour les femmes sans abri sur l'année 2020. L'activité a été transférée dans le bâtiment définitif rue Georgette Agutte en fin d'année 2020. Le foyer vide a alors fait l'objet de travaux et sera mis à disposition d'une association de la protection de l'enfance, temporairement au printemps 2021.



Détail de la cuisine du Foyer Moulin-Vert (Paris 14ème)

Hôpital Coûin

Clichy-sur-Seine (92).

Deux activités :

- 94 lits d'hospitalisation en soins de suite et réadaptation spécialisé en hépato-gastro-entérologie et médecine interne. Rétablir ou stabiliser l'état de santé et améliorer l'autonomie en vue d'un retour à domicile.
- Un centre de santé Cha-

gall-Gouin : consultations de généralistes et spécialistes, imagerie médicale, kinésithérapie, soins infirmiers en lien avec le centre de santé municipal (PMI, service dentaire...)

Logements à vocation sociale (LVS)

688 logements et 9 commerces de droit privé pour des personnes à faibles

revenus. 350 logements conventionnés avec l'Etat plafonnant les loyers.

Foyers d'étudiants et jeunes actifs (FEJA) 4 foyers à Paris (5ème, 14ème, 18ème et 19ème)

387 locations de chambre ou studios pour des étudiants(tes) et jeunes actifs de 18 à 28 ans. Mise à dispo-

sition de locaux collectifs : cuisine, salons...

Mise à disposition temporaire du foyer Marjolin pour l'accueil de femmes isolées en grande précarité

**Etablissements
et services**



5

RESSOURCES
HUMAINES-GESTION

Eléments de ressources humaines 2020

La crise sanitaire et ses impacts ressources humaines

Deux décisions unilatérales de l'employeur ont été prises concernant l'attribution d'une prime exceptionnelle Covid 19, versée à l'ensemble des salariés de l'association fin septembre 2020. Cette prime exceptionnelle Covid 19 a été versée à l'ensemble des salariés de l'association selon des critères d'équité précis qui ont donné lieu à de nombreux débats, et une prime PEPA Covid (prime exceptionnelle de pouvoir d'achat) a été versée aux 5 établissements du champ des personnes âgées ainsi qu'à l'Hôpital Goüin, établissements les plus impactés par la crise, toujours dans le respect de certains critères et selon les recommandations des pouvoirs publics. Ceux-ci ont financé en grande partie ces primes mais l'association s'est engagée en complément sur ses fonds propres.

Au final 1094 primes ont été versées (889 primes COVID et 145 primes COVID PEPA) à 803 professionnels de la Société Philanthropique.

Dans un contexte national de crise sanitaire, le ministre des Solidarités et de la Santé a décidé de revaloriser les professionnels non médicaux des EHPAD et des établissements de santé du secteur public (Ségur de la santé). La mesure a été transposée plus tardivement dans le secteur associatif par décisions unilatérales et versée à l'Hôpital Gouin puis dans les trois Résidences médicalisées, soit 2,5 M€ en année pleine au niveau de l'association.

Arrêt maladie Covid

Durant la crise sanitaire du 10 mars au 10 juillet 2020, quel que soit l'arrêt maladie et l'ancienneté, tous les salariés en arrêt maladie bénéficiaient de la neutralisation de la carence de 3 jours, du maintien du salaire, et il n'y avait aucune incidence sur la proratisation des congés payés et sur la prime décentralisée.

Télétravail

En raison de la crise sanitaire, le recours au télétravail a été généralisé pour les professions identifiées dans l'accord signé en juin 2019 (comptables, administratifs, cadres) et n'assurant pas la prise en charge des personnes accueillies, et ce pour assurer la continuité de l'activité dans les établissements. Les négociations sur le télétravail ont été entamées sur le second semestre 2020.

Dialogue social

Le Comité Social et Economique (CSE) s'est réuni 17 fois en 2020 : 9 CSE ordinaires, auxquels se sont ajoutés 8 CSE extraordinaires en lien avec l'épidémie de Covid-19. La Commission Santé Sécurité et Conditions de travail à tenu 6 réunions.

Le règlement intérieur des salariés a été finalisé cette année. Soumis au CSE pour avis le 27 février 2020, il est entré en application le 29 novembre 2020 sur l'ensemble des établissements de l'Association. Concernant les négociations sur l'année 2020, les modalités de versement de la prime décentralisée 2020 ont été approuvées par les salariés à 81.51 % en faveur du OUI, par voie de référendum les 11 et 12 mars 2020.

Les effectifs

Les effectifs au 31.12.2020 indiquent une stabilité par rapport à 2019

EFFECTIFS	31/12/19	31/12/20	VARIATION
PERSONNES PHYSIQUES	1 109	1 093	-1,44 %
ETP	960,99	945,38	-1,62 %

Répartition de l'effectif par filière métier

FILIÈRE MÉTIER CCN51	31/12/19	31/12/20	VAR (NBR)	VAR (%)
ADMINISTRATIVE	141	136	-5	-3,55
DIRECTION	22	23	1	4,55
EDUC & SOCIALE	333	325	-8	2,40
LOGISTIQUE	232	232	0	0,00
MÉDICALE	35	34	-1	-2,86
SOIGNANTE	346	343	-3	-0,87
TOTAL	1 109	1 093	-16	-1,44

Les embauches

	2019	2020	VAR (NBR)	VAR (%)
EN CDI	168	149	-19	-11

En 2020, la diminution des embauches en contrats à durée indéterminée (CDI) de 11% est liée principalement à la crise sanitaire Covid19 qui a eu pour conséquence de différer certaines embauches. Durant toute la crise, pour s'adapter aux absences ➤

➤ des salariés malades, le recours à des CDD pour les remplacer a été important. Pour relever le défi de la pénurie de professionnels dans les établissements : l'accompagnement éducatif et social, le soin, l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, voire dans les services supports, l'association a mené plusieurs actions :

- Pour la première fois, la participation à un salon de recrutement spécialisé dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en virtuel organisé par Pôle Emploi IDF, sur la période du 27 novembre au 4 décembre 2020.
- la signature de CAE (Contrat Allocation Etude) avec des infirmiers et aides-soignants. Ce dispositif d'allocation d'étude en contrepartie d'un engagement de servir est à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé Ile de France. Il doit permettre de fidéliser de jeunes diplômés auprès des établissements sanitaires

et médico-sociaux.

- Le recrutement et le financement, à la mesure des moyens de l'association, de 42 jeunes en alternance pour leur redonner des perspectives professionnelles dans le contexte des conséquences de la crise COVID 19 sur l'emploi des jeunes. Ces jeunes seront recrutés dans les métiers d'éducateurs, de paramédicaux et d'infirmiers avec un parcours de formation dans les établissements. Selon le diplôme préparé, les contrats durent 1 ou 2 ans. Ce programme a débuté fin 2020.

Un absentéisme lié à la crise sanitaire

En 2020, le nombre de journées d'absence a augmenté de 11% par rapport à 2019. La mobilité inter-établissements pendant la crise a constitué une ressource pour compenser l'absentéisme exceptionnel de cette période.

Repères de gestion 2020

Compte de résultat 2018-2020

(en K€)	2018	2019	2020	Variation	%
Produits de tarification et subventions	57 457	57 446	63 207	5 760	10.0%
Autres produits	10 080	10 604	11 207	603	5.7%
Reprises amortissements, provisions, fonds dédiés	1 640	2 016	2 186	170	8.4%
Total Produits d'exploitation	69 176	70 067	76 600	6 533	9.3%
Achats et Services extérieurs	-13 814	-15 261	-16 655	1 394	-9.1%
Charges de personnel	-44 969	-45 649	-48 826	3 176	-7.0%
Autres charges	-1 101	-1 307	-1 283	-25	1.9%
Dotations amortissement, provisions, fonds dédiés	-9 745	-7 831	-7 269	-562	7.2%
Total Charges d'exploitation	-69 629	-70 049	-74 032	-3 984	5.7%
Résultat d'exploitation	-453	18	2 568	2 549	N/A
Produits financiers	10	10	6	-4	
Charges financières	-699	-636	-581	-55	8.7%
Résultat financier	-689	-627	-576	51	-8.1%
Résultat courant	-1 141	-608	1 992	2 600	N/A
Résultat exceptionnel et non récurrent	-674	-1 496	37	1 533	
Impôts sur les sociétés	-21	-106	-98	8	-7.5%
Résultat net	-1 836	-2 211	1 931	4 142	N/A

L'exercice 2020 a été fortement impacté par deux éléments majeurs :

- la crise sanitaire,
- deux réformes comptables, qui ont concerné, pour l'une, les associations et fondations, et pour l'autre les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le résultat ressort en excédent de 1.9 M€, en amélioration de plus de 4 M€ par rapport à 2019.

Ce résultat est dû à la forte augmentation des produits de tarification et des subventions, pour 5.8 M€. Cette augmentation vient pour 4 M€ du financement des surcoûts Covid par les financeurs et également, pour 1.4 M€, de l'effet en année pleine de l'activité du CHS/ESI ouverte au dernier trimestre 2019.

Les achats et services extérieurs sont impactés par les surcoûts Covid, à hauteur de 0.7 M€.

Les charges de personnel représentent 66% des charges d'exploitation. Leur augmentation de 3.2 M€ vient en grande partie du Covid : 1.1 M€ de primes Covid et PEPA

Covid, 0.4 M€ de revalorisations salariales liées au Ségur de la Santé pour le secteur sanitaire et les EHPAD, versées ou provisionnées au titre de 2020, à cela s'ajoutent les renforts en CDD et intérim, particulièrement pendant la période du premier confinement, pour un total estimé à 1 M€.

Un résultat positif

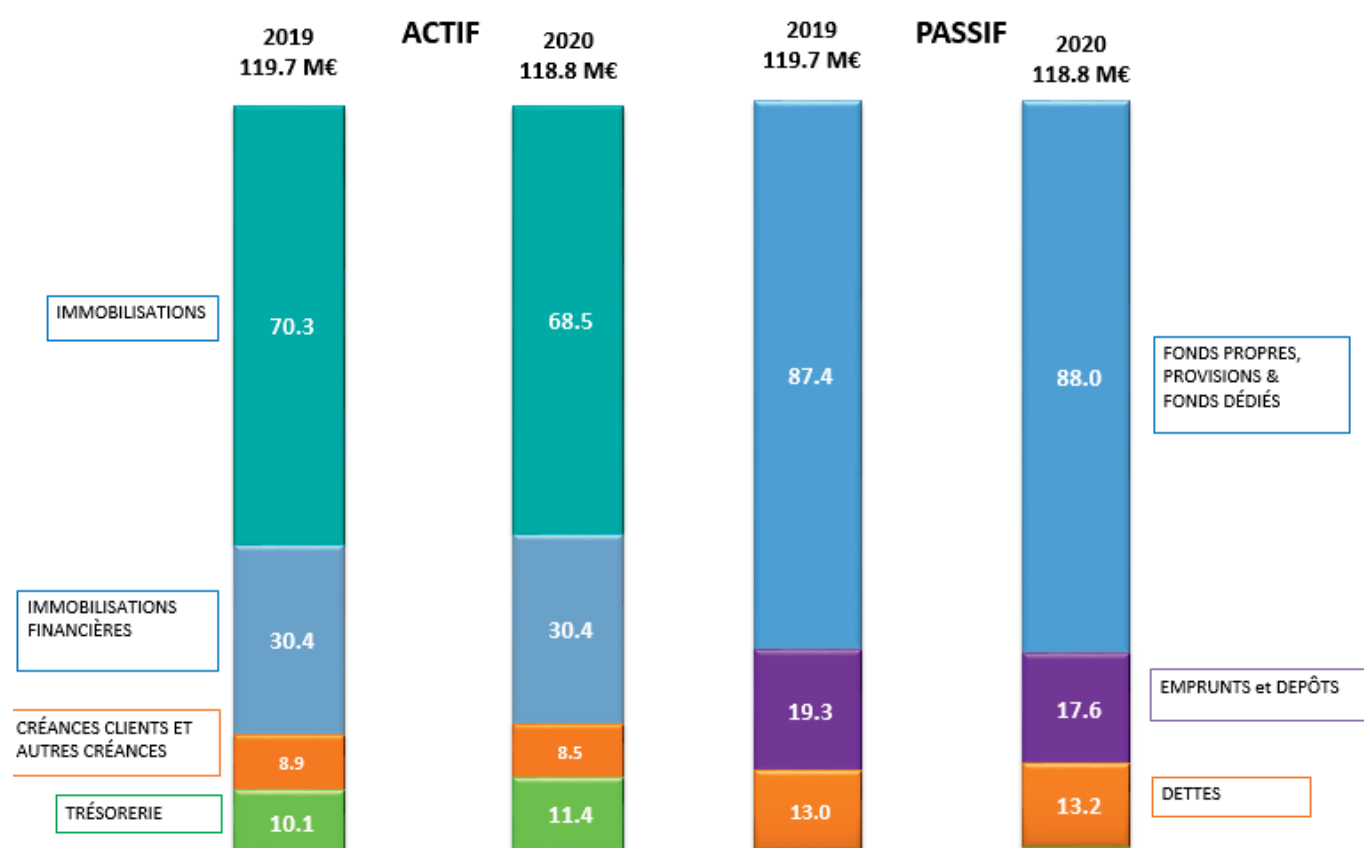
Les revalorisations liées au Ségur ont été financées à 100% dans les établissements du sanitaire, mais uniquement à hauteur de 70% en moyenne dans les EHPAD. Des négociations sont toujours en cours entre les fédérations et les ministères afin d'obtenir le financement complet.

En conséquence, le résultat d'exploitation est excédentaire, à 2.6 M€.

Le résultat financier est une charge de 0,6 M€. Il s'améliore légèrement du fait de la fin de certains emprunts.

A l'échelle de l'association, plus de 4 M€ ont été financés par les tarificateurs au titre de la crise Covid ou de ses conséquences, ce qui permet de couvrir presque l'intégralité des surcoûts engagés ou des pertes de produits.

Présentation synthétique du bilan



Suite à la mise en place d'une fusion de l'ensemble des comptes bancaires principaux, la trésorerie est présentée en net, ce qui entraîne mécaniquement une baisse du total du bilan de 12 M€. Le graphique ci-dessus présente les deux années selon la même méthode. La capacité d'au-

tofinancement 2020 de la Société Philanthropique s'élève à 7 M€, en augmentation de 2 M€ par rapport à 2020, grâce à l'amélioration du résultat. Elle permet de couvrir le financement des investissements (5 M€) et des remboursements d'emprunt (1.6 M€).

Capacité d'autofinancement

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (en M€)	2018	2019	2020
Résultat net	-1.8	-2.2	1.9
Produits non encaissables	-1.6	-2.8	-2.2
Charges non décaissables	10.5	9.9	7.3
Capacité d'Autofinancement	7.0	4.9	7.0
Investissements	5.3	7.4	5.0
Remboursements d'emprunts	1.6	2.0	1.6
Solde	0.1	-4.5	0.4

Les investissements de 2020 correspondent principalement :

- Aux travaux de rénovation du bâtiment Georgette Agutte, afin de permettre l'installation du CHS et de l'ESI, pour un montant de 1.3 M€,
- Aux travaux de rénovation de certains logements à vocation sociale, dans le cadre du grand projet qui doit permettre la rénovation de ces locaux d'ici 2025, pour 1.3 M€,
- Aux travaux de création du PASA à la résidence Gutierrez de Estrada, pour 0.7 M€
- Aux travaux de rénovation des cuisines et des espaces de restauration dans les foyers d'étudiants et

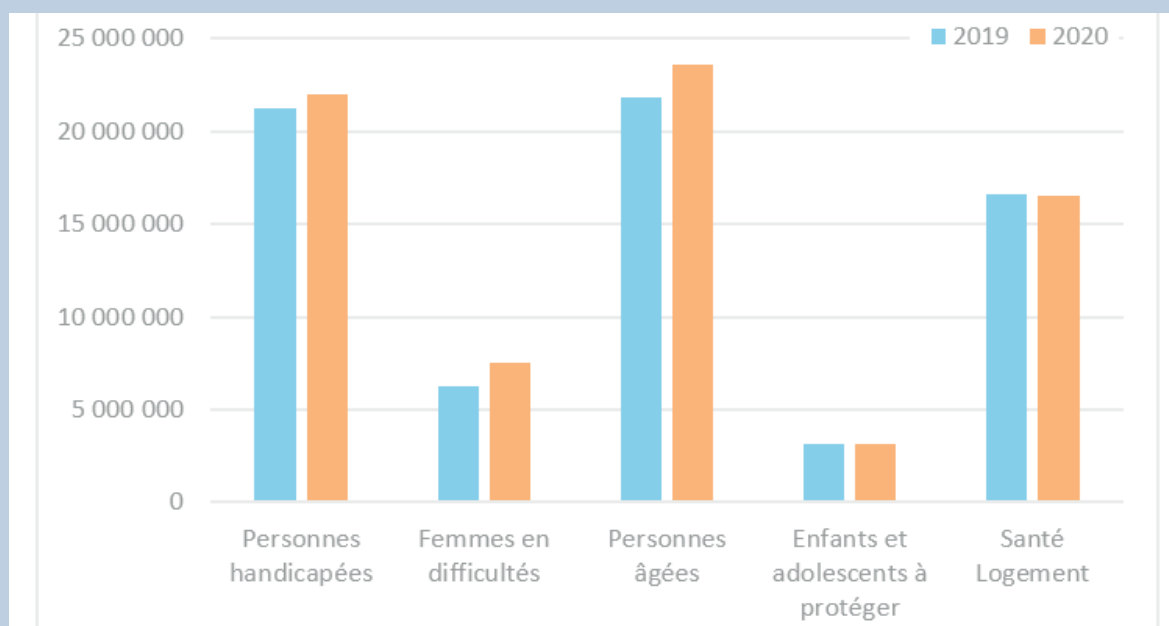
jeunes actifs des Feuillantines et du Moulin Vert pour 0.8 M€.

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2020, et un des emprunts ayant financé des travaux à Cannes a été totalement remboursé. Le capital restant dû s'élève au 31/12/2020 à 16.3 M€

La valeur du portefeuille financier a augmenté de 3.8% en 2020, pour atteindre 35.6 M€ au 31/12/2020.

L'affectation des résultats des établissements sociaux et médico-sociaux étant de la compétence des autorités de tarification, la décision d'affectation du résultat soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale porte exclusivement sur le résultat de l'activité non conventionnée de l'association et du secteur sanitaire, soit 681K€.

Volume de charges par domaine



Les domaines d'activité « Personnes Agées » et « Handicap » continuent de représenter près des deux tiers des charges des établissements (33% et 30% respectivement), en hausse en 2020 compte tenu des surcoûts Covid, mais stables sur 2 ans (+2%).

Le domaine « Femmes en Difficultés » présente cependant la plus forte progression (+ 1.3 M€ en 2020, + 2.0 M€

sur 2 ans, soit +36%), résultant de la création fin 2019 des établissements CHS et ESI sur le site de Georgette Agutte à Paris.

La Société Philanthropique diversifie ses soutiens et remercie les entreprises mécènes et les bénévoles qui contribuent à renforcer ses missions d'utilité sociale.

Une association patrimoniale

De nombreux sites ont été donnés à la Société Philanthropique, au cours du 20ème siècle, par de généreux donateurs.



Villa Excelsior - Cannes



Château de Bailly - Yvelines



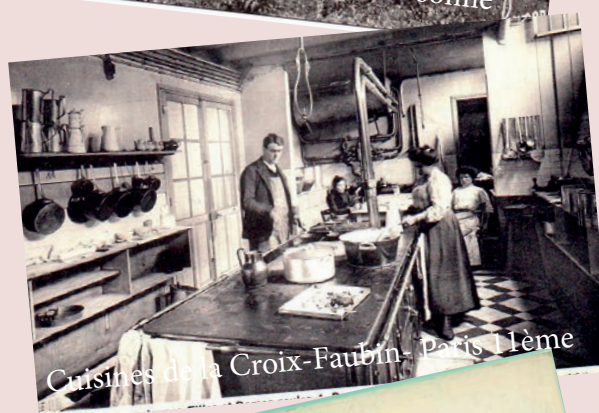
Rue de Bellechasse - Paris 7ème



Résidence Guttierrez de Estrada - Essonne



Le château de Châteauneuf - Loir-et-Cher



Cuisines de la Croix-Faubin - Paris 11ème



Le château de Drancy - Seine-Saint-Denis



La maison Greffulhe - Hauts-de-Seine



LA VIE DE L'ASSOCIATION

Une Assemblée Générale à huis clos le 25 juin 2020

En raison des mesures prises par le gouvernement pour freiner la propagation de la pandémie de la Covid-19 et en conformité avec les ordonnances du 25 mars 2020 concernant la tenue des assemblées générales convoquées entre le 12 mars et le 31 juillet, l'Assemblée Générale de la Société Philanthropique s'est tenue le 25 juin 2020 exceptionnellement à huis clos en visio-conférence.

Le président de l'association a présenté le rapport général et le plan 2024 du projet associatif. L'assemblée générale a voté ce plan 2024 puis s'est prononcée favorablement sur les comptes 2019 et l'affectation du résultat.

Elle a validé ensuite les décisions du comité d'administration concernant des questions juridiques et patrimoniales : approbation du bail contracté avec la société Allianz SAS Madeleine pour la location de locaux pour la création d'un accueil de jour pour adultes polyhandicapés rattaché à l'IEM de la Croix Faubin au 12 rue Rambouillet

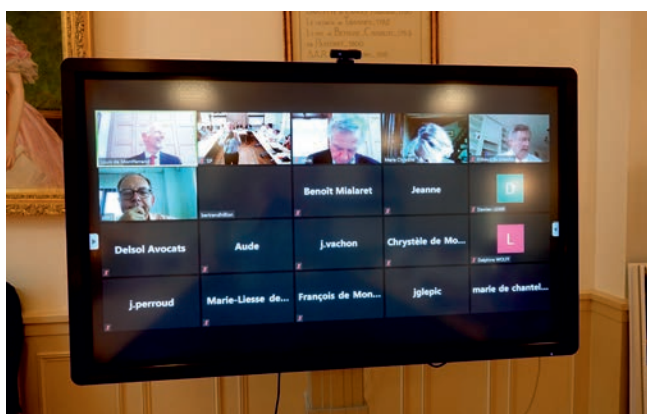
75012 Paris, approbation du bail contracté avec la société AREMA SARL pour la location d'espaces de travail au 60 rue René Laënnec à Drancy, pour le fonctionnement

du Service de Soins et d'Education Spéciale à Domicile (SESSAD) l'Escabelle, rattaché à l'IME Ladoucette à Drancy.

L'Assemblée Générale a également approuvé les décisions prises par le comité d'administration concernant la cession de différentes parcelles boisées à Châteaueux (Loir et Cher) ainsi que

la cession à la commune de Châteaueux de différentes parcelles ainsi que d'une maison de gardien à l'entrée de la propriété. Elle a également approuvé la cession d'une parcelle de terrain au 17 rue de Pixérecourt 75020 Paris à la société Elogie.

Enfin, elle a validé le renouvellement pour 3 ans du mandat de 6 administrateurs dont le mandat arrive à échéance.



La disparition de grands serviteurs de l'association

Au 31 décembre 2020, l'association comptait 201 membres. Elle a perdu 24 membres dont 15 décédés. Parmi eux, Guillaume de Montferrand, président de la Société Philanthropique de 1985 à 2003, décédé le 3 février 2020, Pierre Terray, président de 2011 à 2013, disparu en septembre 2020 ainsi que Georges Troubnikoff, ancien président du Comité Zemgor et membre du comité d'administration de la Société Philanthropique, parti en avril 2020.



Ci-dessus, Guillaume de Montferrand, à gauche Pierre Terray, ci-contre Georges Troubnikoff

La dynamique associative

Le Comité d'Administration, composé de membres bénévoles élus pour trois ans, se réunit tous les deux mois environ. Il s'est réuni en séminaire en Mars 2020 pour valider les grandes options du Projet Associatif. Le bureau se réunit également 5 ou 6 fois dans l'année, mais il s'est réuni toutes les semaines pendant la première période de confinement pour suivre l'évolution de la situation sanitaire.

Les administrateurs sont très présents dans la vie de l'association par leur participation aux différentes commissions qui animent la gouvernance de l'association et par leur présence dans les comités de suivi d'activité et dans les conseils de la vie sociale (CVS) des établissements.

Commissions et groupes de travail

A côté des administrateurs, des membres de l'association s'impliquent également dans les commissions, les groupes de travail et dans les instances de représentation des usagers.

Une réflexion s'est amorcée sur la création d'un comité scientifique et d'une commission éthique et libertés.

La commission personnes accueillies a organisé sa réunion

annuelle des administrateurs présents dans les instances de représentation des usagers, le 25 septembre. Il y a été constaté une augmentation de 28% du nombre d'instances dans les établissements de 2015 à 2019 soit une amélioration de la participation. Le bilan des enquêtes de satisfaction en démontre l'intérêt pour définir des axes de progression mais aussi la difficulté à les réaliser, notamment pour proposer un questionnaire compréhensible et accessible à tous. Enfin dans une démarche qualité et une culture de sécurité, un retour a été fait sur les déclarations d'événements indésirables (40 déclarations dans 12 établissements).

Equilibre entre libertés et protection

En période de gestion de la COVID 19, une réunion administrateurs- directeurs du secteur personnes âgées et direction générale s'est tenue le 5 octobre 2020 pour traiter de la manière de trouver le juste équilibre entre le principe d'aller et venir des personnes accompagnées, le nécessaire maintien des liens sociaux des personnes âgées avec leurs proches et la nécessaire mise en place de mesures de protection sanitaires par les résidents et les professionnels.



Les membres du Comité d'administration et des membres du Codir, en mars 2020.

Un comité d'administration de 22 membres

(avril 2021)

Les membres du bureau

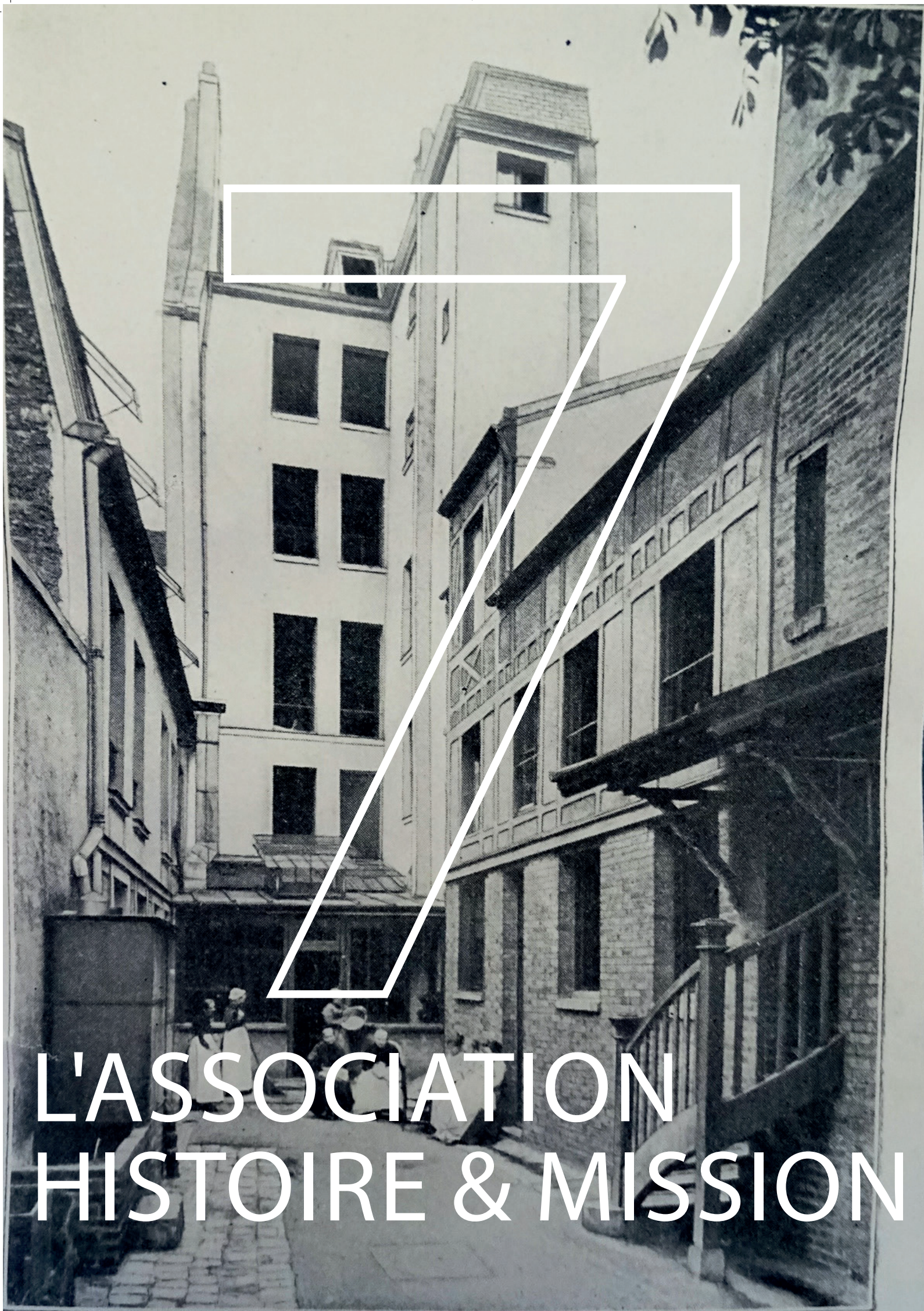
- Louis de MONTFERRAND, Président
- Bertrand HAINGUERLOT, Vice-Président et Président de la Commission Financière
- Marie-Christine TARNEAUD, Vice-Présidente
- Denis PERCHERON, Trésorier
- Emmanuel de TARLÉ, Trésorier Adjoint et Président de la Commission Mécénat, Dons et Legs
- Xavier DRAGO, Secrétaire et Président de la Commissions Ressources Humaines
- Etienne-Hugues de LA BIGNE, Vice-Secrétaire et Président de la Commission Personnes Accueillies
- Norbert GAUTRIN, Secrétaire Adjoint et Conseiller spécial du Président

Les autres membres du Comité d'Administration

- Hubert BALSAN
- Marie Charlotte BIZOT
- Jean de BODMAN
- Guillaume de BROGLIE
- Roseline de CARMOY
- Thibaud de DINECHIN
- Marie DEBRY
- Paul de GUIGNE
- Olivier de LADOUCETTE
- Marie de LADOUCETTE
- Jean-Ghislain LEPIC
- Luc RICHARD
- Aude TERRAY
- Marie-Liesse de VOGÜE



Séminaire des administrateurs de mars 2020.



L'ASSOCIATION HISTOIRE & MISSION

Une association qui accueille, soigne, éduque, protège, administre, héberge les plus fragiles

La Société Philanthropique fondée en 1780, est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique en 1839. Elle a ainsi plus de 180 ans de reconnaissance d'utilité publique et a fêté ses 240 ans en 2020.

Humanisme, solidarité, indépendance

Elle exerce dans le domaine de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale au service des personnes rendues vulnérables par le grand âge, le handicap, la maladie, la précarité sociale ou les difficultés économiques. Son humanisme, son sens de la solidarité envers les plus vulnérables et son indépendance lui permettent d'être constamment à l'écoute des besoins du moment, de s'adapter et de toujours progresser.

La Société Philanthropique gère aujourd'hui 26 établissements et services dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Elle accueille, soigne, éduque, protège, administre, héberge des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées, dans des lieux adaptés, bien entretenus, modernes, chaleureux, à des tarifs accessibles.

Elle est implantée principalement en Ile de France. Au service des personnes accueillies, les salariés et les bénévoles de l'association attachent un grand soin à l'accompagnement personnalisé en visant la plus grande autonomie de chacun. Ils interviennent avec bienveillance et respect pour développer la capacité d'agir de chacun en stimulant leurs compétences.

Partenariats publics et privés

L'association développe des partenariats constructifs avec les pouvoirs publics et des partenaires privés en imaginant des solutions innovantes pour un accompagnement efficace des personnes les plus vulnérables.

Chiffres clés 2020

- 26 Etablissements et services
- 2 490 Places
- 1 100 salariés
- 12 000 bénéficiaires
- 75 M€ de budget
- 119 M€ de bilan





____ SOCIÉTÉ ____
P H I L A N T H R O P I Q U E

A s s o c i a t i o n d e p u i s 1 7 8 0

15, RUE DE BELLECHASSE - 75007 - PARIS - 01 45 51 54 10

CONTACT@SOCIETE.PHILANTHROPIQUE.FR

[HTTPS://SOCIETE-PHILANTHROPIQUE.FR](https://societe-philanthropique.fr)